



Fondateur du programme « Observatoire de la Biodiversité des Forêts »

Noé est une association d'intérêt général à but non lucratif, de droit français, régie par la loi 1901 (déclaration et objet publiés au J.O. du 14 juillet 2001). Elle a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement.

Informations contenues dans le site

Ce site est un site informatif et participatif. Il a pour objectif de permettre la mise en œuvre du programme participatif grand public « Observatoire de la Biodiversité des Forêts » (OBF), un programme de Noé. Aucune information contenue sur le site ne saurait posséder ou être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les textes à caractère scientifique publiés dans le site sont valables à la date de leur publication et ne sauraient engager leurs auteurs. Les informations portant sur les services ou toute autre information contenue sur le site sont issues de documents considérés comme fiables. Les informations sur le site sont régulièrement mises à jour. Les informations pratiques doivent, néanmoins, faire l'objet d'une vérification directe auprès de Noé. Toutes les informations, qu'elles soient de nature pratique ou scientifique, ont un caractère exclusivement indicatif et sans aucun engagement de la part de Noé. Toute information contenue sur le site peut être modifiée, à tout moment sans préavis, par Noé. Les informations contenues sur le blog de l'OBF ne constituent pas une offre de services ou de produits ni une sollicitation commerciale de quelque nature que ce soit, ni une recommandation ou un conseil. Noé ne sera pas tenue responsable pour toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue sur le site, ni pour l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Ces informations ne sauraient engager la responsabilité de Noé.

Toute reproduction, utilisation ou représentation, intégrale ou partielle, des pages écrans, des données et de façon générale de tout élément constitutif du site www.biodiversite-foret.fr par quelque procédé et sur quelque support que ce soit est strictement interdite et constitue, sans autorisation écrite et préalable de Noé, un délit de contrefaçon.

Loi applicable – attribution de compétence

Le blog, qui a pour langue officielle la langue française, est soumis au droit français et relève de la compétence exclusive des juridictions françaises.

Protection du contenu du site

Les éléments constitutifs statiques du site Internet www.biodiversite-foret.fr i.e. a contrario des commentaires déposés par les participants dans le cadre du programme participatif « Observatoire de la Biodiversité des Forêts » sont la propriété de Noé et sont protégés par le droit d'auteur, droit de la propriété intellectuelle.

Droits de l'utilisateur

Noé autorise l'utilisateur selon les présentes conditions et les règles d'usage sur l'Internet, à consulter gratuitement ce site Internet et à y déposer ses photographies et commentaires dans le cadre de sa participation au programme de sciences participatives OBF, et à les utiliser uniquement pour son usage personnel et privé et à l'exclusion de toutes fins commerciales.

Tout utilisateur qui dépose ses photographies sur le site s'engage automatiquement à céder gratuitement à tout tiers utilisateur du présent site, la totalité de ses droits d'exploitation sur ses photographies pour une utilisation non commerciale.

Droit de la preuve

La loi n°2000-230 du 13 mars 2000 relative à l'adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et la signature électronique reconnaît à l'écrit sur support électronique la même force probante qu'à l'écrit sur support papier. Noé appelle votre attention sur les conséquences de l'envoi de messages électroniques en termes d'engagement de toute nature et en particulier juridique.

Liens

Des liens hypertextes sont mis en place dans le cadre du site en direction d'autres ressources présentes sur le réseau Internet mais aussi à partir desdites ressources vers le site, qu'il s'agisse de liens établis avec le site de Noé ou de sites de tous autres tiers. Ces différents liens ne sauraient être considérés notamment comme constituant une offre de services ou de produits, ou une recommandation, un conseil, ou une sollicitation commerciale de quelque nature quelle soit. Noé décline toute responsabilité concernant le contenu et l'utilisation qui serait faite par tout tiers des informations figurant sur tout autre site. De même, Noé décline toute responsabilité concernant les conséquences liées aux défaillances techniques en relation avec ces liens.

Sécurité et intégrité des télécommunications

Nous vous rappelons que la sécurité et l'intégrité des communications sur Internet ne peuvent être garanties.

Noé décline toute responsabilité concernant les conséquences liées aux défaillances techniques en relation avec le site notamment en ce qui concerne toute difficulté d'accès au site ou toute interruption de diffusion du site.

Protection des systèmes informatiques

Les articles 323-1 et suivants du code pénal punissent les atteintes aux systèmes de traitement automatisés de données, notamment :

- le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de donnée ;
- le fait d'entraver ou de fausser le fonctionnement d'un tel système ;
- le fait d'introduire frauduleusement des données dans un tel système ou de supprimer ou de modifier frauduleusement les données qu'il contient.